

Mesdames et Messieurs,

Pour commencer je vous remercie de votre présence et de votre intérêt pour la thématique de la transition énergétique et environnementale.

Si je prends la parole aujourd'hui c'est en tant que municipal responsable du service des bâtiments, gérances et de l'énergie. Il s'agit donc du service qui gère les 200 objets architecturaux communaux et qui centralise les compétences dans leur gestion technique et énergétique.

C'est donc naturellement ce service qui est également répondant pour avancer dans une politique ambitieuse et exemplaire en matière d'assainissement énergétique des bâtiments communaux.

Lorsque l'on parle d'énergie ou d'émission de gaz à effet de serre il faut garder en tête le sens des proportions.

Il y a en gros trois catégories de sources d'émissions de CO2 qui sont comparables en termes de volume :

- Les biens de consommations et les déchets qui y sont liés
- La mobilité des personnes et des marchandises
- Les bâtiments et les consommations énergétique qui y sont liés

Chacune de ces thématiques nécessitent des actions qui, mises bout à bout permettront d'atteindre un résultat conséquent en termes d'économie d'énergie et de baisse des émissions de gaz à effet de serre. C'est dans ce but que nous vous sollicitons afin d'être plus malin ensemble et de construire via cette plateforme participative un catalogue d'actions qui permettra à l'ensemble de la population d'agir, chacune et chacun à son échelle.

Enjeux liés aux bâtiments et leurs usages

Comme je vous le disais tout à l'heure, j'ai la charge du service des bâtiments, gérance et énergie et c'est donc tout naturellement que je vais me concentrer sur cette thématique là pour vous présenter quelques chiffres parlants :

- L'intégralité des bâtiments et infrastructures du territoire de la Commune de Vevey – donc tous les bâtiments, pas que ceux de la Commune - consomme environ 200'000 MWh de chauffage et 100'000 MWh d'électricité par année.
- En terme d'émissions de CO2, les 200'000 MWh de chauffage représente 46'000 tonnes de CO2/ an et les 100MWh d'électricité, essentiellement hydroélectrique, représentent eux qu'environ 4'000 tonnes par an.
- Sur les **50'000 tonnes de CO2** rejeté dans l'atmosphère au total par année à cause de la consommation énergétique des bâtiments et infrastructure sur le territoire veveysan, **90% sont dus à l'usage du mazout et du gaz** pour le chauffage.

Donc pour cette thématique-là, le bilan est assez clair. Il faut réduire les consommations de chauffage des bâtiments et changer d'agent énergétique pour aller vers moins d'émissions de CO2.

Au-delà de l'assainissement énergétique des bâtiments, il existe une multitude de gestes applicables par tout un chacun, que vous soyez propriétaire ou locataire, concierge ou exploitant, spécialiste ou tout simplement de bonne volonté, qui permettent d'aller dans le sens des économies d'énergie qui génère automatiquement une baisse des émissions de CO2 ainsi que des économies financières qui peuvent être conséquentes.

Outils existants

Afin d'user du site mis à votre disposition au mieux pour y apporter vos idées, il est naturellement bon de savoir ce qui existe déjà. C'est aussi l'occasion de se rendre compte du travail de fond conséquent déjà fait au sein de la Ville de Vevey ces 15 dernières années.

En plus du travail d'information et de sensibilisation, le FEDD, fond pour l'énergie et le développement durable existe depuis 2008 et a bénéficié d'une importante hausse de sa dotation financière ainsi que de son catalogue de subventions dès le 1^{er} janvier 2020. Durant les 12 dernières années, le fond a ainsi distribué 167 subvention pour un total de 2'260'000 CHF.

Par exemple, plus de la moitié de la puissance solaire photovoltaïque installée à Vevey, représentant l'énergie d'environ 500 ménages, a été soutenue financièrement par le FEDD.

Cet argent est à votre disposition pourvu que vous vouliez bien accomplir une des actions soutenues. Cela va de l'achat d'ampoules LED à l'isolation des bâtiments en passant par l'aide aux abonnements de transports public, la réparation d'appareil ménager ou encore la plantation d'arbres ou l'établissement de bilans énergétiques.

Des papillons avec l'ensemble du catalogue de subventions existantes sont à votre dispositions. J'espère que ces mesures existantes pourront vous inciter à entrer en action et vous inspirerons pour contribuer à l'effort collectif de réflexion que nous vous proposons. Chaque geste compte.

Je vous remercie de votre attention et vous invite à venir échanger en directe après la partie officielle de cette inauguration. Merci.